

INFORMATION RELATIVE À L'UTILISATION DES FONDS COLLECTÉS SUR LE LIVRET A ET LE LIVRET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE

Conformément à l'article L221-5 du code monétaire et financier, les établissements distribuant le Livret A ou le Livret de Développement Durable et Solidaire doivent rendre public un rapport annuel présentant l'emploi des ressources collectées au titre de ces deux livrets et non centralisées.

Les sommes déposées sur les Livrets A et les Livrets de Développement Durable et Solidaire, et non centralisées par la Caisse des dépôts et consignations, permettent de financer :

- les investissements des micro, petites et moyennes entreprises, notamment pour leur création et leur développement,
- ainsi que les travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments anciens.

Dépôts Livret A et LDDS

- | | |
|---|-----------|
| - Total des encours chez Société Générale : | 23 647 M€ |
| - Total des encours non centralisés par la Caisse des dépôts et consignations : | 11 348 M€ |

EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AU 31/12/2020

Emploi des ressources collectées par la banque (y compris au titre du Livret A et du LDDS non centralisées)⁽¹⁾

Encours des financements

- | | |
|---|-----------|
| - Aux micro, petites et moyennes entreprises : | 36 109 M€ |
| - Aux travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments anciens : | 68 M€ |

Quote part accordé aux nouveaux financements en 2020⁽¹⁾

- | | |
|---|----------|
| - Aux micro, petites et moyennes entreprises : | 9 558 M€ |
| - Aux travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments anciens : | 1 M€ |

(1) Réseau d'agence Société Générale et filiales France Sogelease, Sogefimur et Sogébaïl (y compris les découverts).